Vous craignez de laisser votre domicile sans surveillance ? Inscrivez-vous à l'opération tranquillité vacances, c'est gratuit !

Mis en place par la police municipale et la police nationale, ce dispositif permet de surveiller votre habitation pendant votre absence.

Informés de votre départ, des agents effectueront des patrouilles régulières et inopinées autour de votre domicile afin de prévenir les risques de cambriolages.

Comment s'inscrire ?

Pour bénéficier de ce dispositif gratuit, vous devez vous inscrire auprès de la police municipale, au moins 4 jours avant votre départ.

L'inscription peut être réalisée directement auprès de la police municipale (pièce d'identité et justificatif de domicile obligatoires) ou en remplissant le formulaire en ligne.

N'oubliez pas d'avertir les services en cas de départ retardé, anticipé, ou de retour anticipé.

Police municipale

44 boulevard Charles de Gaulle

95110
Sannois
Tél. 01 39 81 48 88
police.municipale@sannois.fr

Accueil du public
Lundi au vendredi de 8h30-12h / 13h30-18h

Document(s)
Formulaire Opération tranquillité vacances